

FO DGFIP SAVOIE

CAP DES CONTROLEURS DU 09 NOVEMBRE 2009

I MOUVEMENTS SPECIFIQUES SUR POSTES 2009

Un poste spécifique est un poste qui demeure vacant à l'issue des autres mouvements difficile à pourvoir. Cette difficulté à pourvoir ce poste peut s'expliquer par son éloignement au sein du département. Aussi les département doivent faire des propositions de postes spécifiques à la DGFIP (Direction Générale Des Finances Publiques) . C'est elle qui décidera des postes retenus comme spécifiques et de la catégorie retenue(B ou C)

- a) Les affectations sur ceux-ci se feront au 1^{er} juillet 2010 ;
- b) Les agents mutés s'engagent pour une durée minimale de 3ans.

L'inscription sur liste des postes spécifiques est effectuée sur proposition de la direction locale, sachant que la direction générale (DGFIP) n'est pas tenue de tout accepter. L'an dernier 5 postes proposés 4 retenus.

De plus les postes retenus ne sont pas toujours pourvus (refus de mutation notamment).
L'année dernière sur les 4 postes retenus seulement 2 ont été pourvus.

Pour cette année 5 postes sont proposés.

- 1) Les Echelles (1 emploi C)
- 2) Bourg Saint Maurice (1 emploi C)
- 3) La Chambre (1 emploi B)
- 4) Saint Jean de Maurienne (1 emploi B)
- 5) Bourg Saint Maurice (1 emploi B)

On note une amplification des mouvements sur postes spécifiques, même si la Savoie a toujours été un département pourvoyeur de postes spécifiques.

II Affectation des promus au titre de la liste d'aptitude de C en B au 01/12/2009 :

Compte tenu de la spécificité des postes et des emplois, sur les 7 promus 6 sont nommés sur place

- 1 CHAMBON Véronique(Aiguebelle)
- 2 LE HIBEL Agnès (TG Service Compta) va au Service Dépense
- 3 BIZEL CATON Michèle(Saint Jean de Maurienne)
- 4 FABBRO Geneviève (Aix Les Bains)
- 5.BLANC GONNET Gisèle (TG Compta-Caisse)
- 6 DOSSI Marie Rose(Modane)
- 7 MAURIN Josiane (La Motte Servolex)

Une seule personne (Mme LE HIBEL passe du service Comptabilité au service de la Dépense.

Ce changement est motivé par le fait que le service de la Dépense va connaître un accroissement considérable de son activité et l'utilisation d'une nouvelle application comptable (CHORUS) nécessitant de bonnes connaissances comptables.

III Affectation des contrôleurs stagiaires :

2 lauréates du concours interne de contrôleur (Mme SEVA Katya) et Mlle JANIN Isabelle ayant demandé à garder une affectation dans leur département d'origine, actuellement en stage à l'ENT B de Lyon depuis le 01/10/2009, sont affectées à l'issue de leur formation initiale à LA Trésorerie d'Ugine pour Mme SEVA et à celle d'Aix Les Bains pour Mlle JANIN. Au 1^{er} mars 2010 .

Il est à noter que ces contrôleurs stagiaires retrouvent le poste comptable qu'elles occupaient en tant que cadre C.

La direction locale justifie ces affectations par la pression exercée par les chefs de postes souhaitant retrouver du personnel déjà expérimenté.

Vos représentants FORCE OUVRIERE restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à nous adresser le double de vos demandes de mutation.

LES REPRESENTANTS FORCE OUVRIERE

Jean Jacques PEYRONNEL
TP OPAC SAVOIE

Pascal GIL
TP AIX LES BAINS

**NON AU TRAVAIL LE DIMANCHE ET A LA MOBILITE DANS LA FONCTION
PUBLIQUE !!!!!!!**